

Inutile de gonfler une police rendue impuissante

Pour Rebecca Ruiz, présidente du parti socialiste lausannois, l'insécurité appelle une réponse simple : davantage de policiers (L'Invité, 24 Heures du 9.9.2011). Plus nombreux, certes, mais avec quels moyens ?

Au fil des ans, sous l'influence de penseurs de gauche, les forces de l'ordre ont perdu de leur pouvoir. En répétant que les délinquants sont d'abord les victimes de la société, on a constamment étendu leurs droits, limitant d'autant la liberté d'action des policiers. L'usage de la force physique, l'usage de l'arme ont été tellement réglementés que, lorsqu'un policier y recourt, il est a priori condamné par la gauche bien-pensante.

Le nouveau code de procédure pénale (1^{er} janvier 2011) a pour effet que, lorsque la police parvient à appréhender un délinquant sur le fait, il est le plus souvent relâché, en attendant son jugement. On sait à quel point cette situation démotive les plus valeureux de nos policiers, et on les comprend.

Les socialistes nous dirons que le nouveau code de procédure pénale a été adopté par les Chambres fédérales, dans lesquelles la gauche est minoritaire. Certes. Mais souvenons-nous des débats au Grand Conseil, en 2009, relatifs au port de cagoules lors de manifestations. Pour permettre aux forces de police d'identifier les casseurs et prévenir des débordements violents, il s'agissait d'obliger les manifestants à s'engager à visage découvert. Au nom d'une prétendue liberté individuelle de manifester, la gauche s'est opposée de toutes ses forces à cette disposition légale, que la droite majoritaire a heureusement réussi à faire adopter.

Rappelons à quel point les caméras de surveillance sont combattues par la gauche : sans prétendre remplacer le travail humain des policiers, elles contribuent souvent à le faciliter. D'ailleurs, les honnêtes gens ne les redoutent pas.

Parlons des écoutes préventives. La police n'a plus le droit de surveiller des suspects avant qu'ils ne passent à l'acte. Un socialiste a bien proposé que ces écoutes soient autorisées dans le domaine de la pédophilie – c'est politiquement correct ! – mais pas question de réintroduire cette pratique pour les autres délits.

« Forces de l'ordre » : au fond d'elle-même, la gauche n'aime ni l'ordre, ni la force.

Tant que nos policiers se contentent d'être des « gardiens de la paix », la gauche les tolère. Mais dès qu'ils doivent exercer leur mission de « forces de l'ordre », la gauche s'oppose. Car la gauche, au fond d'elle-même, n'aime ni l'ordre, ni la force.

Il est nécessaire que l'activité des policiers soit bien cadrée, pour éviter les dérapages que l'on connaît dans les régimes totalitaires. Mais la sécurité publique, comme toute activité, doit être abordée en termes d'efficacité : nos policiers doivent disposer des moyens et des procédures nécessaires à leur mission. D'accord avec Rebecca Ruiz sur la nécessité d'adapter l'effectif de nos policiers à la croissance démographique. Mais que la gauche cesse de contrecarrer leur action.

*Article invité de Jacques-André Haury, paru le 15 septembre 2011 dans le 24 Heures.
Parti vert/libéral vaudois: www.vd.vertliberaux.ch*